

*Projet présenté par les députés :*

*M<sup>me</sup> et MM. Eric Stauffer, Mauro Poggia, Roger Golay, Jean-François Girardet, Pascal Spuhler, Sandro Pistis, Henry Rappaz, Dominique Rolle, André Python, Guillaume Sauty, Olivier Sauty et Jean-Marie Voumard*

*Date de dépôt : 22 février 2010*

## **Projet de loi modifiant la loi sur l'énergie (L 2 30)**

*(Energie verte : un devoir pour l'Etat ! Eliminons la consommation d'énergie d'origine fossile !)*

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
décrète ce qui suit :

### **Article 1**

La loi sur l'énergie, du 18 septembre 1986, est modifiée comme suit :

#### **Art. 19 Encouragement aux économies et à la consommation d'énergie renouvelable (nouvelle teneur avec modification de la note)**

<sup>1</sup> Le canton et les communes encouragent une consommation électrique, rationnelle et respectueuse de l'environnement basée sur des approvisionnements issus de l'énergie renouvelable et non fossile. Ils favorisent la diversification énergétique, la recherche, l'essai et l'application des énergies renouvelables.

<sup>2</sup> Les bâtiments des collectivités et établissements de droit public ne peuvent utiliser que des approvisionnements issus de l'énergie renouvelable non fossile pour leur consommation d'électricité.

### **Article 2**

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Pour développer les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire, dans le canton, l'Etat doit montrer l'exemple !

En donnant l'impulsion, avec la présente loi, en favorisant l'énergie renouvelable au détriment de l'énergie fossile, vous faites un geste pour l'environnement.

Les Services Industriels de Genève fournissent une énergie verte, une énergie propre, une énergie renouvelable : SIG Vitale Vert.

### **L'énergie électrique la plus écologique**

Elle est approvisionnée à partir d'énergie hydraulique écologique et de nouvelles énergies renouvelables (au minimum 2,5%) provenant d'installations photovoltaïques et de la biomasse.

Son origine est suisse, une partie est produite par les SIG à Genève. Selon l'analyse en cycle de vie, sa performance environnementale est la meilleure par kWh consommé: 11,9 g d'émissions de CO<sub>2</sub> et 0,036 m<sup>2</sup>/an d'empreinte écologique.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, il ne saurait être question de continuer à utiliser dans les bâtiments des collectivités et établissements de droit public une source d'approvisionnement fossile ! Le réchauffement climatique, le taux de pollution, tout aujourd'hui invite à une prise de conscience de la société pour bannir l'approvisionnement d'une énergie d'origine fossile.

L'Etat de Genève doit être leader en la matière et prendre ses responsabilités dans sa politique énergétique.

Quels sont les avantages d'un approvisionnement en énergie renouvelable ?

Le choix de cette source d'énergie permet de contribuer au développement de la production d'électricité solaire sur le canton, d'alimenter un fonds destiné à la revalorisation écologique et d'encourager la recherche dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables (solaires, éoliennes, biomasse, etc.).

## **Des énergies renouvelables, de qualité certifiée, à très faibles émissions de CO<sub>2</sub> pour préserver notre planète.**

Laissons entrer l'énergie solaire à Genève !

Par ce choix, nous contribuons à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et l'empreinte écologique.

Si vous doutez encore, voici quelques arguments qui plaident en faveur de ce projet de loi :

### **On parle souvent d'énergie renouvelable, mais finalement, de quoi parle-t-on ?**

Les énergies renouvelables utilisent des ressources naturelles (eau, soleil, vent, etc.) sans les détruire et ont des effets très limités sur l'environnement.

La principale est l'énergie hydraulique.

On appelle « nouvelles énergies renouvelables » (NER) l'énergie hydraulique (provenant de petites et moyennes centrales au fil de l'eau), ainsi que l'énergie solaire, éolienne, la biomasse et la géothermie.

Les énergies non renouvelables d'origine fossile comme le pétrole, le charbon ou l'uranium, s'épuisent au fur et à mesure de leur utilisation et ont un impact sur notre environnement.

La qualité de l'énergie renouvelable est garantie par une certification et sa production est effectuée dans des centrales respectant les normes des différents labels (TÜV SÜD EE01, *naturemade star*).

La certification garantit en outre la conformité de l'approvisionnement et de la vente et par conséquent que l'équivalent de la consommation de chaque client a bien été injecté dans le réseau électrique.

L'analyse en cycle de vie est une méthode permettant de quantifier l'impact environnemental d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie, de l'extraction des ressources premières à son élimination.

L'analyse a été réalisée par l'Ecole d'ingénieurs de Genève sur mandat des SIG et publiée en 2008.

Deux paramètres sont pris en compte pour l'énergie électrique : les émissions de CO<sub>2</sub> et l'empreinte écologique.

**Les émissions de CO<sub>2</sub>** déterminent le potentiel de contribution d'un produit ou service au réchauffement climatique.

**L'empreinte écologique** mesure l'impact de la production des ressources sur la planète en mètres carrés. Il y a actuellement sur Terre 1,8 hectare global disponible par personne.

Quand l'empreinte est supérieure à ce chiffre, on parle de déficit écologique.

Unité : un kilowattheure correspond à l'énergie consommée ou délivrée par un système d'une puissance de 1000 watts pendant une heure.

1 GWh = 1000 MWh = 1 000 000 kWh

1 MWh = 1000 kWh

Mix d'électricité suisse : composition des sources d'énergies nécessaires à la consommation globale de courant électrique. (source: [www.sig-ge.ch](http://www.sig-ge.ch) )

Mesdames et messieurs les députés, nous vous demandons d'accorder votre soutien à ce projet de loi.

Il permettra de promouvoir une véritable politique de l'Etat en matière de recherche et d'encouragement à l'utilisation des énergies renouvelables.

Notre canton contribuera ainsi avec ses moyens à limiter les exploitations irrationnelles des ressources fossiles importées tout en privilégiant les énergies renouvelables de productions locales.

Ce sont les générations futures qui vous remercieront pour l'option prise aujourd'hui.

### **Conséquences financières :**

Peut-on quantifier l'économie en CO<sub>2</sub> et un pari sur l'avenir en matière de développement durable ?